

L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

SANNOIS

en direct

N° 175 • JANVIER 2012

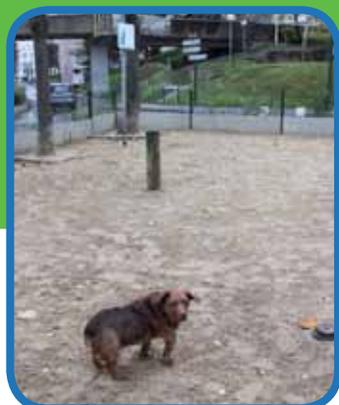
2012

Yanick PATERNOTTE

Maire de Sannois
Député du Val d'Oise
Président de l'Union des Maires

et
la Municipalité

vous présentent
leurs meilleurs vœux



**DOSSIER : LA PROPRETÉ
DE LA VILLE**
PAGES 8-9



**NICOLE ROUSSEAU-GROLÉE
AU MUSÉE UTILLO-VALADON**
PAGE 11



**TROIS RUCHES
PRÈS DU MOULIN**
PAGE 13

SANNOIS
www.ville-sannois.fr



DIMANCHE 20 NOVEMBRE

**PLANÈTE JEUX AU PALAIS DES SPORTS
JEAN-CLAUDE BOUTTIER**

Organisée sur le thème du far-west, cette fête a fait le bonheur des petits et des grands.



VENDREDI 25 NOVEMBRE

CONCERT DES « LOVE BEATLES » AU CENTRE CYRANO

Les nostalgiques du groupe mythique ont pu revivre ses grands succès. Un concert riche en émotion pour Cyril Montreau, Sannoisien, qui incarne John Lennon sur scène.



SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 NOVEMBRE

FÊTE D'HIVER PAROISSIALE

Stands, loto, repas, spectacle des enfants ont permis de se retrouver dans une ambiance conviviale.



LUNDI 28 NOVEMBRE

SOIRÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Monsieur le Maire entouré des élus et des présidents des conseils de quartiers a présenté la ville aux nouveaux habitants et a répondu à leurs questions en allant à leur rencontre.



LUNDI 5 DÉCEMBRE

HOMMAGE AUX HARKIS

Une cérémonie commémorative a rendu hommage aux Morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Un dépôt de gerbes a eu lieu au Mémorial Départemental, avenue Mauvoisin.



LUNDI 5 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL À LA RÉSIDENCE MAURICE UTRILLO

Pour la première fois, la résidence accueillait des commerçants de la ville pour une exposition-vente. Un caricaturiste croquait ceux qui le souhaitaient et un goûter clôturait ce bel après-midi.



MARDI 13 ET JEUDI 15 DÉCEMBRE

CONCOURS DU PANIER GARNI

Le marché organisait le concours du panier garni, de quoi compléter les menus de fête !



VENDREDI 16 DÉCEMBRE

INAUGURATION DES FESTIVITÉS DE NOËL

Spectacle sur glace, échassiers, inauguration du Marché de Noël, feu d'artifice, gâteaux, chocolat et vin chauds ont lancé officiellement les Festivités de Noël !



VENDREDI 16 DÉCEMBRE LES LAURÉATS DES DÉCORATIONS DE NOËL

Les lauréats de l'opération « Décorations de Noël » organisée par les conseils de quartiers ont été récompensés lors de l'inauguration de la patinoire.
1^{er} prix Fenêtres et balcons - Hall d'immeuble : Madame Vellardi - Quartier Centre-Ville / Bel Air
1^{er} prix Maisons et jardins : Madame Brandin - Quartier Les Carreaux / Gaston Ramon.
Chaque candidat a reçu un ballotin de chocolats de la part de Monoprix et des décorations de Noël par la Ville de Sannois.



SAMEDI 17 DÉCEMBRE

LE PÈRE NOËL DANS LES QUARTIERS

C'est en calèche que le Père Noël est venu distribuer des bonbons aux enfants dans les quartiers de la ville. La Société Générale et Carrefour se sont associés à cette opération. Auparavant, il s'était rendu à pied dans le quartier du Moulin.



LE MAIRE TRAVAILLE POUR VOUS

Yanick Paternotte, Maire de Sannois et Député du Val d'Oise, travaille chaque jour à l'avancée des projets sur Sannois.

Jeudi 1^{er} décembre

Présentation du projet CAREX au SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple).

Vendredi 2 décembre

Permanence du Député. Soirée Téléthon à Sannois.

Samedi 3 décembre

Journée du Téléthon.

Dimanche 4 décembre

Présence des élus de la Municipalité au marché.

Lundi 5 décembre

Assemblée plénière de Paris Métropole à Nogent-sur-Marne. Conseil de ville en Mairie de Sannois.

Mardi 6 décembre

Bureau exécutif de Paris Métropole. Présence à l'Assemblée Nationale. Dîner des Industriels.

Mercredi 7 décembre

Présence à l'Assemblée Nationale.

Jeudi 8 décembre

Assemblée générale de l'Union des Maires du Val d'Oise, avec le Ministre Philippe Richert.

Vendredi 9 décembre

Permanence du Député.

Samedi 10 décembre

Inauguration du nouveau commerce « Le Jardin de Pasteur », fleuriste. Noël des enfants du personnel communal.

Dimanche 11 décembre

Concert de fin d'année de l'École de Musique.

Lundi 12 décembre

Comité syndical du Syndicat Émeraude à Sannois.

Mardi 13 décembre

Présence à l'Assemblée Nationale. Réunion du Bureau de Paris Métropole traitant du système aéroportuaire d'Ile-de-France.

Mercredi 14 décembre

Présence à l'Assemblée Nationale. Réception des parents d'élève du groupe scolaire Pasteur.

Jeudi 15 décembre

Conseil Municipal.

Vendredi 16 décembre

Permanence du Député à Gonesse. Comité du SIVOM Sannois - Saint-Gratien. Inauguration du Marché de Noël et de la patinoire.

Samedi 17 décembre

Noël dans les quartiers

Lundi 19 décembre

Cérémonie des Naturalisés en Mairie. Réunion de travail sécurité avec le Sous-Préfet et Madame le Procureur.

Mardi 20 décembre

Présence à l'Assemblée Nationale. Rendez-vous avec la Ministre de l'Écologie.

Mercredi 21 décembre

Présence à l'Assemblée Nationale. Rendez-vous à Matignon.

Jeudi 22 décembre

Déjeuner de Noël à l'ESAT (foyer d'handicapés mentaux) de Sannois. Visite des locaux du groupe scolaire Pasteur.

Vendredi 23 décembre

Permanence du Député à Gonesse.



Bonne année 2012!

Que cette nouvelle année soit une année généreuse pour vous et ceux qui vous sont chers.

Que sera 2012 ?

Une chose est sûre : c'est une année d'élection et donc une année d'évolution pour notre pays et la société Française !

Au moment où les effets de la crise mondiale se font sentir dans tous les secteurs économiques avec des conséquences sociales douloureuses, notre pays – comme tous les états européens – doit résorber son endettement public.

Cela demandera des décisions courageuses et un sens de l'Etat et de l'intérêt général avérés.

A Sannois, 2012, sera une année d'évolution et de réflexion :

- d'évolution, avec (je l'espère !) la fin des travaux de modernisation de la gare SNCF et de ses accès handicapés.
- de réflexion, sur l'avenir du Centre Ville, grâce aux sannoisiens, engagés bénévolement, dans la commission extra-municipale, créée à cet effet.

Mais notre ville sera, avant tout, ce que vous en ferez au quotidien !

Pour que Sannois reste agréable à vivre, il appartient à chacun d'entre nous d'avoir un comportement responsable et de faire preuve de civisme.

Car habiter une « commune » c'est plus que jamais partager une « communauté » de destin et de vie au quotidien.

Excellente année 2012 !

Yanick Paternotte
Maire de Sannois,
Député du Val d'Oise,
Président de l'Union des Maires

SOMMAIRE

2 Retour en images

4-7 Ma ville

Galettes dans les quartiers
Travaux dans la ville
Animations seniors
Recensement de la population
Inscriptions pour la rentrée scolaire
Résultat du Téléthon
Disque de stationnement européen

8-9 GROS PLAN La propreté de la ville

10-12 Loisirs

Jazzifique à l'EMB
La saison 2012 du Centre Cyrano
Exposition « Le réalisme poétique » au Musée Utrillo-Valadon
Exposition et conférence à la Médiathèque
Exposition et ateliers à la MLA
Bourse toutes collections
Les rendez-vous des clubs sportifs

13 Bulle d'Air

Collecte des sapins usagés
Trois ruches près du moulin
Visite du Moulin
Deux prix pour le miel

14 J'y vais...

Agenda du mois de janvier

15 Libre parole

16 Bloc notes

UN NUMÉRO VERT POUR en direct

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas Sannois en direct, ou vous le recevez vous-même de façon irrégulière ? Un numéro vert a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants.

0800 07 12 50

De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distributeur : sannois@champar.com

Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au **01 39 98 20 04** ou adresser un courriel à presse@sannois.fr

TRAVAUX DANS LES QUARTIERS SUIVIS PAR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE

Quartier Centre-Ville / Bel Air

- Suite des travaux de réaménagement de l'allée de Cormeilles (1^{re} tranche entre la rue du Cèdre et la rue de la Sablière) avec fin des travaux prévue courant février (voir article en page 5).
- Suite des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'école Carnot (voir article en page 5).
- Rénovation des gradins de la plaine de jeux de l'église en janvier.
- Fin des travaux d'aménagement du columbarium du nouveau cimetière (côté rue de la Horionne) avec la création de 36 cases.
- Réfection de la peinture de la salle de restaurant de la résidence Maurice Utrillo.

Quartier Voltaire

- Fin des travaux du terrain multisports au Stade Delaune.
- Modification de la canalisation d'assainissement rue Jean Mermoz : travaux retardés et réalisés du 13 février au 9 mars. La majorité des travaux sera réalisée pendant les congés scolaires afin de réduire la gêne occasionnée.

Quartier du Moulin

- Pose de la structure métallique sur le plateau multisports junior Daudet pour jeunes enfants.
- Aire d'accueil des gens du voyage : réalisation des murs des blocs sanitaires en décembre et des couvertures en janvier.
- Réfection du trottoir du chemin du Bois Trouillet jusqu'à la rue des Moulins.
- Travaux de peinture d'une salle du centre de loisirs des Aubines.

Quartier Loges / Gambetta

- Travaux de peinture dans cinq salles du centre de loisirs « Les Coccinelles ».

NOUVEAU COMMERCE

Sannois pièces automobiles

89 ter, boulevard Maurice Berteaux.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Le restaurant « L'Auberge Berbère »

12, boulevard Gambetta - 95110 Sannois
Tél. : 01 39 81 21 39 - www.auberge-berbere-sannois.com
auberge.berbere@orange.fr : animation, soirées à thème, repas d'affaires, anniversaires, vente à emporter - 10 %

Bona Pizza

97, boulevard Maurice Berteaux
Tél. : 01 39 81 00 00.

Sandwicherie

3, boulevard Charles de Gaulle.

Pharmacie du marché

7, place du général Leclerc
Tél. : 01 39 81 34 16

RÉUNIONS DES CONSEILS DE QUARTIERS

Si vous avez des idées pour votre quartier ou envie de vous y investir, n'hésitez pas à participer à ces réunions ouvertes à tous :

Quartier Loges / Gambetta

→ **Mardi 3 janvier** - 20 h 45 - self école Gambetta.

Quartier Centre-Ville / Bel Air

→ **Jedi 5 janvier** - 20 h 30 - Hôtel de Ville.

Quartier Voltaire

→ **Vendredi 6 janvier** - 20 h 45 - Hôtel de Ville.

Quartier du Moulin

→ **Mardi 10 janvier** - 20 h 30 - École Émile Roux.

Quartier Les Carreaux / Gaston Ramon

→ **Mercredi 11 janvier** - 20 h 30 - école Gaston Ramon.

Quartier Pasteur

→ **Jedi 12 janvier** - 20 h 30 - self école Pasteur.

Quartier Gare

→ **Mercredi 18 janvier** - 20 h 45 - Hôtel de Ville.

Service des Conseils de quartiers : Monique Jardet : 01 39 98 20 25

GALETTES DANS LES QUARTIERS

Les Conseils de quartiers invitent les habitants à venir partager la traditionnelle Galette des Rois. Animations et spectacles seront au programme de ces après-midi festifs.

Samedi 7 janvier à 15 h

- **Quartier Centre-ville / Bel Air** : mime poétique et maquillage - Partage de la galette - Restaurant scolaire de l'école Jules Ferry.
- **Quartier Pasteur** : clowns et maquillage - Partage de la galette - Self de l'école Pasteur.
- **Quartier du Moulin** : clowns et maquillage - Partage de la galette - Restaurant scolaire de l'école Émile Roux.



Samedi 14 janvier à 15 h

- **Quartier Voltaire** : magicien et maquillage - Partage de la galette - Restaurant scolaire de l'école Belle Étoile.
- **Quartier Gare** : magicien et maquillage - Partage de la galette - Restaurant scolaire de l'école Henri Dunant.

Samedi 21 janvier à 15 h

- **Quartier Loges / Gambetta** : clowns et maquillage - Partage de la galette - Restaurant scolaire de l'école Gambetta.
- **Quartier Les Carreaux / Gaston Ramon** : mime poétique et maquillage - Partage de la galette - Restaurant scolaire de l'école Gaston Ramon. ■

À LA RENCONTRE DES COMMERÇANTS

Pour la 3^e année consécutive, Monsieur le Maire et la municipalité ont organisé une soirée spécialement dédiée aux acteurs de la vie économique sannoisienne.

Ainsi, le 29 novembre dernier, 55 commerçants, artisans et entreprises de la ville avaient répondu à son invitation, avec au total 150 personnes présentes (conjointes et dirigeants...). Cette réception conviviale fut l'occasion de présenter les nouveaux commerçants. Le Maire a exposé les

futurs projets de la ville auxquels les commerçants sont associés : aménagement du centre-ville, de la gare, de l'avenue de la Sabernaude, du quartier du Moulin.

La sécurité renforcée grâce à la vidéoprotection, la participation des commerçants aux animations lors des manifestations, la volonté de développer le commerce : autant de sujets qui furent abordés et ont permis des échanges fructueux lors d'un dîner. ■



Conseil de Ville

UN ÉCHANGE FRUCTUEUX

Le lundi 5 décembre dernier, les habitants étaient conviés à participer à un Conseil de Ville à l'Hôtel de Ville et à poser les questions qu'ils souhaitaient sur la ville à Monsieur le Maire.

Ainsi, des personnes de tous les conseils de quartiers étaient présentes et ont abordé différents sujets.

Parmi les points soulevés, on peut noter :

- l'utilisation des équipements sportifs : Palais des Sports, piscine.
- l'amélioration du Centre Cyrano et le devenir du cinéma.
- l'aménagement des abords de la gare.
- l'état de la voirie et des trottoirs.
- les problèmes de stationnement et les emplacements zone bleue.
- la sécurité des enfants aux sorties d'écoles.

- l'aménagement du secteur du Moulin : rénovation du centre de loisirs des Aubines, la réalisation d'un parc d'accrobranches près du site des Apprentis d'Auteuil, la rénovation de la résidence du Moulin Vert, la circulation dans la rue du Nord.
- les questions économiques : taxes sur les ordures ménagères, facture d'eau, économies d'énergie, intercommunalité, connexion à Internet.
- le fonctionnement des conseils de quartiers.

Cet échange avec la Municipalité a permis de dresser un bilan de l'année 2011 et d'aborder 2012 en ayant déjà des réponses à certains sujets. ■

Pour tout renseignement :
Service des Conseils de quartiers :
01 39 98 20 25.

LES TRAVAUX QUI CHANGENT LA VILLE

L'année 2012 s'ouvre avec la poursuite de grands travaux commencés en 2011, qui vont apporter des améliorations en matière de qualité de vie. Voici le point sur trois chantiers importants : la requalification de l'allée de Cormeilles, la rénovation de l'école Carnot et l'aménagement du pôle piscine / OSS Tennis.

La requalification de l'allée de Cormeilles

La 1^{re} tranche de travaux située entre la rue du Cèdre et la rue de la Sablière devrait se terminer début février. Elle concernait la requalification complète de la chaussée et des trottoirs, l'enfouissement des réseaux de téléphone, d'électricité et d'éclairage public, la mise en place de nouveaux candélabres, la réalisation de murs de soutènement dont un végétalisé.

La 2^e tranche des travaux se poursuivra en 2012 et se situera entre la rue de la Sablière et la rue du Puits Gohier. Les travaux envisagés sont de même nature que pour la première avec la requalification complète de la rue. Parmi les travaux, l'accès est mis sur la sécurité des riverains et des usagers de cette voie avec l'élargissement des trottoirs et aussi la création de trottoirs.

La 3^e tranche devrait être réalisée en 2013 et concernera la partie comprise entre la rue du Puits Gohier et le rond-point de la Tour du Mail.

Au total, c'est 1,7 km de voirie qui va être entièrement requalifié.



La rénovation de l'école maternelle Carnot

Depuis cet été, d'importants travaux de rénovation ont été entrepris à l'école maternelle Carnot. Il s'agit de réhabiliter la partie existante avec modification des sanitaires, déplacement du bureau du directeur, création d'une salle de réunion et d'une tisanerie et création d'un bureau de médecin et de psychologue. Ces travaux devraient être terminés d'ici la fin mars. Par ailleurs, une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite devrait être réalisée fin février. À l'extérieur, un nouveau bâtiment doit être construit comprenant la salle de restauration, l'office de réchauffage, une salle pour les professeurs et des sanitaires. Les fondations de ce bâtiment ont commencé courant décembre.

Le coût total des travaux est de 441 836,87 € HT soit 528 436,89 € TTC. Le Conseil Général du Val d'Oise verse une subvention au titre de la contractualisation pour l'extension et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite à hauteur de 245 819 €.

L'aménagement du pôle piscine / OSS Tennis

À partir de mai 2012, des travaux d'aménagement auront lieu autour de la piscine et de l'OSS Tennis. Le parking situé devant la piscine va être agrandi, trois courts de tennis couverts seront construits ainsi que trois studios qui serviront de logements pour des gardiens ou sportifs. Actuellement, les travaux réalisés concernent la construction de la nouvelle usine de la société Olsa qui a cédé son terrain afin de permettre les nouveaux travaux d'aménagement. ■



ANIMATIONS SENIORS

LE C.A.S. AIDE LES SENIORS À PARTIR EN VACANCES

Les vacances sont l'occasion de vivre des moments de partage, de rompre l'isolement et d'offrir du bien-être aux plus anciens. Or, 45 % des personnes de 65 ans et plus ne partent plus en vacances. Face à ce constat, le C.A.S. (Centre d'Action Sociale) de Sannois a décidé, pour l'année 2012, de signer un partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances) afin de proposer aux seniors sannoisiens des séjours à tarifs préférentiels avec possibilité de déduction pour les non imposables dans le cadre du programme « Seniors en Vacances ».



Du 22 au 29 septembre 2012

Le Centre d'Action Sociale propose donc un séjour de 8 jours - 7 nuits à l'Île de Ré. Au programme : visite du phare des baleines, découverte de la réserve des oiseaux, croisière sur l'île d'Aix, visite du musée Napoléon, balade sur le littoral, forêt de Lizay. Soirées animées (karaoké, loto, cinéma, jeux de cartes, etc.) et après-midi thé dansant. Voyage en car de grand tourisme au départ de Sannois (panier-repas prévu pour le retour) - séjour en maisonnette de plain-pied avec accessibilité pour personne à mobilité réduite - pension complète - 2 accompagnatrices présentes pendant le séjour.

Tarif 560 € (une réduction de 180 € pour les personnes non imposables).

Inscriptions mardi 10 et jeudi 12 janvier de

9 h à 12 h au Centre d'Action Sociale - 26-28 avenue Damiette - 01 39 98 35 00.



L'ACCUEIL SANNOISIEN

Vendredi 20 janvier : de 9 h à 17 h : démonstration de produits par la société « Bien-être » avec repas et loto au club (15, avenue Damiette) - 10 € - Réservation jusqu'au 17 janvier.

Renseignements et inscriptions : Accueil Sannoisien - 15, avenue Damiette - Mardi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 - 01 34 10 69 72 - Adhésion à l'année : 12 €.

L'antenne Croix-Rouge de Sannois - Franconville - Plessis-Bouchard a invité 13 personnes de Sannois au restaurant le 24 décembre au soir à l'occasion du réveillon de Noël ; un geste de solidarité qui mérite d'être souligné.

RENTRÉE SCOLAIRE 2012 : PENSEZ AUX INSCRIPTIONS !

Pour les enfants nés en 2009 et nouveaux habitants, les inscriptions scolaires pour la rentrée 2012 auront lieu du **mardi 3 janvier au vendredi 30 mars 2012**, au service Scolaire.

Les enfants nés en janvier 2010 pourront être inscrits sous réserve de la capacité d'accueil des écoles.



ATTENTION : Les inscriptions se feront uniquement sur rendez-vous, à prendre auprès du service Scolaire au 01 39 98 20 70.

Pièces à fournir au Service Scolaire, lors de l'inscription :

- le carnet de vaccinations délivré par le Centre Médico-Social (46, boulevard Charles de Gaulle) au vu du carnet de santé de l'enfant,
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile (de moins de 3 mois),
- en cas de divorce, copie de l'ordonnance sur la garde des enfants.

Les modalités d'inscription aux activités péri-scolaires vous seront présentées lors de l'inscription scolaire.

Service Scolaire - 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville - ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h et, pendant les périodes d'inscription, le samedi de 8 h 30 à 12 h - 01 39 98 20 70.

DES COMMISSIONS THÉMATIQUES POUR L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE

Suite au Conseil de Ville du 19 septembre dernier, les Sannoisiens qui ont souhaité faire partie de la commission extra-municipale concernant l'aménagement du centre-ville se sont réunis.



Plusieurs thèmes seront abordés :

- Améliorer le stationnement et les transports,
- Relancer l'attractivité du commerce et des bureaux,
- Repenser les équipements publics pour répondre aux nouveaux besoins,
- Envisager de nouveaux équipements.

Une première réunion a eu lieu le 7 novembre dernier.

Des commissions thématiques vont être mises en place et se réuniront le 6 février prochain.

Du 19 janvier au 25 février

LE RECENSEMENT : CHACUN DE NOUS COMPTE !

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France ; c'est aussi suivre, chaque année, l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit en matière de crèches, d'hôpitaux, de pharmacies, de logements, de transports publics, de rénovation de quartiers, d'infrastructures sportives, etc., vos réponses sont essentielles pour aider vos élus à mieux répondre à vos besoins.

En 2012, une partie de Sannois est recensée entre le **jeudi 19 janvier et le samedi 25 février**. En effet, chaque année, une enquête est organisée par la Mairie et l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) dans les communes de 10 000 habitants ou plus, auprès d'un échantillon de 8 % de leur population. Ainsi, il se peut que vous soyez recensé cette année, alors qu'un membre de votre voisinage ne l'est pas.

Si vous êtes concerné, un agent recenseur se rendra à votre domicile à partir du 19 janvier 2012. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la Mairie **au plus tard le 25 février 2012**.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

→ Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2012 : www.le-recensement-et-moi.fr

→ Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr ■



Pour tout renseignement, contacter le service Population : 01 39 98 20 90.

LE DISQUE DE STATIONNEMENT EUROPÉEN ENTRE EN VIGUEUR

Après plus de 50 ans d'existence, voici la fin du disque bleu classique ! Il est désormais remplacé par le disque de stationnement Européen, le seul à être réglementaire à partir du 1^{er} janvier 2012.

Le précédent disque bleu qui comportait 2 fenêtres « heure d'arrivée » et « heure de départ » avec une amplitude de stationnement maximale de 1 h 30 n'est bientôt plus valable.

Le nouveau disque ne comporte qu'une seule fenêtre où l'automobiliste indique uniquement son heure d'arrivée.

De ce fait, le temps maximal autorisé n'est plus standard mais déterminé librement par la

collectivité. Des panneaux de signalisation, situés en début de rue ou d'entrée de parking, informent l'utilisateur de la durée de stationnement autorisée. Celle-ci est découpée en tranches horaires de dix minutes et permet le stationnement de plusieurs heures, conformément à l'arrêté municipal qui précise la durée autorisée.

Il convient d'apposer le disque de contrôle indiquant l'heure d'arrivée à l'intérieur du véhicule, à l'avant ou à proximité immédiate du pare-brise en faisant attention de ne pas le placer trop bas afin d'assurer la visibilité de la fenêtre horaire. Il doit être dans tous les cas, facilement consultable sans que le personnel affecté à la surveillance de la voie publique n'ait à s'engager sur la chaussée. Sachez qu'un décret instituant ce nouveau disque de stationnement est paru au Journal Officiel du 21 octobre 2007... Sa mise en application est maintenant effective! ■



**Renseignements : Police Municipale
01 39 81 48 88.**

31 352,20 € DE DONNS : MOBILISATION RÉUSSIE !



Les Sannoisiens ne se sont pas laissés arrêter par la pluie et ont répondu présents, les 2 et 3 décembre derniers, pour le Téléthon.

Les actions organisées conjointement par la Ville de Sannois et l'association « Une année pour trente heures » ainsi que par les pompiers et les associations ont permis de recueillir la somme de 31 352,20 €.

Parmi les différentes actions, on notait :

- Le tournoi de bridge : 850 €.
- Le repas spectacle : 13 085 €.
- Le loto : 2 812 €.
- La vente aux enchères du vin de Sannois : 2 443 €.



- La vente directe du vin de Sannois : 2 956 €.
- La vente de pots du miel de Sannois : 500 €.
- Les caricatures et ventes d'objets par les Artistes du Moulin : 709,20 €.
- La natation non-stop : 1 289 €.
- La course à pied : 415 €.
- Le tournoi de futsal : 197 €.
- Le tournoi de football américain : 365 €.
- Les repas à l'OSS Tennis : 200 €.
- Le concert à l'EMB : 525 €.
- Les 24h de mur infernal, vente de crêpes et peluches par les pompiers : 3 348 €.

Par ailleurs, les bénéfices de certaines animations antérieures ou postérieures au Téléthon ont été reversés à l'AFM :

- Concours de « La Flèche Sannoisienne » le 8 octobre : 250 €.



- Buvette de Planète Jeux le 20 novembre : 350 €.
- Animation par « Un Rêve de Gosse » le 10 décembre : 158 €.
- Location des chalets du Marché de Noël du 16 au 20 décembre : 900 €.



Un grand merci à tous les partenaires qui ont soutenu l'association dans l'organisation du Téléthon ainsi qu'à tous les bénévoles qui étaient présents le jour J !

Merci à tous pour votre générosité! ■

LE PÈRE NOËL DANS LES ÉCOLES

À l'occasion de Noël, la Ville de Sannois a organisé la venue du Père Noël dans les écoles avec remise de cadeaux, jeux, jouets ou livres aux jeunes enfants.

Cette action a eu lieu entre le 12 et le 16 décembre dernier, dans les écoles maternelles et concernait 1 076 écoliers.



Un budget de 12 131,28 € a été alloué à cette opération soit 11,28 € par enfant.

La Ville de Sannois est heureuse ainsi, de contribuer à faire perdurer la tradition du Père Noël, personnage inspiré de Saint Nicolas. Il présente, en effet, la même symbolique que ce dernier : longue barbe blanche, un bonnet de fourrure qui remplace la mitre, des rennes attelés à un traîneau à la place d'un âne.

Rappelons qu'avant de se propager en Europe, le personnage de Saint Nicolas a été importé aux États-Unis au XVII^e siècle par des immigrants allemands ou hollandais. Il y aurait pris une ampleur commerciale, subi des transformations vestimentaires et culturelles pour devenir le Père Noël qu'on connaît actuellement avec une image très conviviale et festive. Il serait ensuite revenu en Europe.

Cette fête est ancrée dans notre culture, Il est donc naturel que la Ville de Sannois souhaite s'associer, chaque année, à cet événement qu'est la venue du Père Noël auprès des enfants.





Nettoyage des aires de jeux

LA PROPRETÉ DE LA VILLE L'AFFAIRE DE TOUS

La Ville de Sannois est détentrice de 3 fleurs depuis 2006 ; parmi les critères du jury, intervient bien sûr, le fleurissement mais aussi la propreté de la ville ; vaste sujet qui fait appel au civisme et à la responsabilité de tous.

La propreté de Sannois est assurée le service Cadre de Vie rattaché aux Services Techniques de la ville. Situé au Centre Technique Municipal, il compte 22 employés qui nettoient les voiries, les trottoirs, les voies cyclables, les places et autres espaces communaux tels que les parkings, les zones piétonnes et les squares.

DES MOYENS TECHNIQUES

Le service dispose de différents moyens matériels en fonction des tâches à réaliser :

- Deux balayuses : une de grosse capacité permet de nettoyer d'un seul coup le boulevard Maurice Berteaux, le boulevard Charles de Gaulle et le boulevard Gambetta sans avoir à se réalimenter en eau ou à vider sa cuve à déchets. Une mini-balayeuse (voir encadré) a vocation à nettoyer les places, passages piétons, trottoirs, voies cyclables, passages souterrains, etc.
- Un véhicule spécialisé équipé d'une hydrogommeuse et d'un nettoyeur haute pression permet de faire du dégraffitage.

- Deux camions servent à ramasser les déchets, à vider les corbeilles de rue et à amener les cantonniers dans les différents quartiers de la ville. Ils peuvent être équipés d'un aspirateur à feuilles à l'automne
- D'autres véhicules individuels équipent les agents qui doivent faire des tournées d'inspection quotidienne sur certains sites comme les espaces canins et les aires de jeux.
- Le service est par ailleurs équipé de différents petits matériels nécessaires aux tâches de nettoyage (souffleuse à mains, pulvérisateur...).

DES ÉQUIPES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

D'un point de vue opérationnel, le service est divisé en différentes équipes :

- Les 7 cantonniers ont la charge de tenir propre et de nettoyer un secteur précis de la ville.
- L'équipe volante compte 3 agents et intervient dans la ville pour effectuer le balayage, le vidage des 150 corbeilles à papiers ou le ramassage des feuilles.
- Le service dégraffitage compte deux agents qui enlèvent les graffitis ou les masquent par des peintures appropriées.
- L'agent des espaces canins.
- L'agent de maintenance des aires de jeux.
- La grande balayeuse avec un chauffeur attitré.
- La petite balayeuse avec un chauffeur principal et un chauffeur suppléant.
- Des chauffeurs et agents polyvalents viennent en renfort de l'équipe volante et sont chargés notamment de ramasser les déchets des corbeilles de rue et les feuilles en période d'automne.

Contrôle des aires de jeux



Deux personnels d'encadrement ont un rôle de coordination des travaux, de planification des interventions et de contrôle du travail effectué.

DES ACTIONS SPÉCIFIQUES

Parmi les actions du service, certaines sont particulièrement significatives :

- **Le nettoyage des 10 espaces canins** répartis dans la ville* : chaque espace est clôturé, l'accès se fait par un portillon et le sol est généralement en sable. L'agent du service Propreté intervient deux fois par jour pour ramasser les déjections canines et réaliser un traitement antibactérien et désodorisant. Il intervient également le samedi matin. Le bon état de l'équipement est également contrôlé (état de la clôture, de la fermeture...).

* Les espaces canins sont situés à l'angle de l'avenue Damiette et de la rue Victor Basch, avenue de Lattre de Tassigny, rue Jules Ferry, allée Jean Mermoz, rue Georges Risler, rue Pozzi, rue des Aulnaies, rue du Beau site, allée du Petit Prince et rue des Loges.

- **Le nettoyage des 19 aires de jeux** des squares et des écoles : un agent du service Propreté intervient quotidiennement dans les squares et le mercredi dans les écoles pour le ramassage des déchets, le vidage des corbeilles-à-papiers, l'enlèvement des feuilles, le contrôle de l'équipement et le remplacement des pièces défectueuses si besoin. En cas de souci, l'aire de jeux est fermée en attendant sa remise en état. Par ailleurs, le gardien des squares signale tout problème sur une aire de jeux.

- **Le dégraffitage** : une équipe intervient tous les mois pour enlever les graffitis sur les bâtiments publics, dans les squares et sur les bâtiments privés à la demande des propriétaires (après l'établissement d'une convention avec la Ville). En 2010, 422,70 m² d'espaces publics ont été nettoyés et 48,25 m² d'espaces privés (dont 16,50 m² de messages injurieux nettoyés gracieusement) ce qui correspond à 234 interventions de dégraffitage dont 221 opérations sur des bâtiments ou espaces publics et 13 interventions sur des propriétés privées suite à des conventions. Cette même équipe nettoie aussi en profondeur les sols.



DÉVELOPPER LE CIVISME

La propreté de la ville est l'affaire de tous ; c'est une question de civisme et d'éducation. Certains gestes doivent être évités : jeter les papiers par terre, vider le cendrier de sa voiture n'importe où, ne pas utiliser les espaces canins, ne pas ramasser les déjections canines... Ces incivilités peuvent être associées à l'amende prévue pour le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser en un lieu public des ordures, des déchets, des matériaux, des liquides ou tout autre objet de quelle que nature qu'il soit. Ces faits sont réprimandés par le Code Pénal et correspondent à une contravention de 2^e classe d'un montant maximum de 150 €.

Concernant les déjections canines sur la voie publique, deux procédures sont possibles. En référence au Code de la Santé Publique, c'est une infraction de 3^e classe qui peut atteindre 450 € et s'intitule « Propriétaire ou détenteur d'un chien laissant les déjections de son animal nuire à la propreté de la voie publique ». En référence au Code Pénal et au Code de l'Environnement, c'est une infraction de 2^e classe dont le montant peut atteindre 150 € et s'intitule « Abandon de déjections en dehors des emplacements autorisés ». Il est dommage d'en arriver là ; donc agissez en citoyen responsable en maintenant la ville propre et en respectant le travail des agents communaux.

UNE MINI-BALAYEUSE POUR ÉLIMINER POUSSIÈRES ET DÉCHETS

Depuis le mois de septembre, le service Propreté de la ville est équipé d'une mini-balayeuse Moduloflex 2200T. Engin particulièrement maniable, ce véhicule monoplace a un volume ultra-compact, ce qui lui permet de se faufiler dans des voies et passages généralement interdits aux véhicules roulants pour retirer de ces voiries la poussière, la terre, les résidus de feuilles ou des petits déchets tels que les papiers et les mégots. Bénéficiant d'une puissance de 34 chevaux, équipée de quatre brosses munies de gicleurs à eau, la balayeuse se faufile partout pour nettoyer efficacement les endroits les plus délicats. Un flexible d'aspiration situé à l'arrière du véhicule permet d'enlever canettes, emballages, paquets de cigarettes accumulés dans des endroits inaccessibles. Dotée d'un gyrophare et d'une alarme de recul pour assurer une circulation sans danger pour les piétons, cette balayeuse a aussi un niveau sonore modéré pour ne pas gêner les riverains quand intervient en début de matinée.



Modulable, elle peut être équipée d'une brosse à neige et d'une épanduse de sel pour venir en appui des autres véhicules en cas de fortes chutes de neige. Grâce à son petit gabarit et à sa maniabilité, elle peut ainsi faire du déneigement dans des secteurs difficiles. Avec cette balayeuse, le service Propreté va pouvoir encore améliorer la qualité de vie des Sannoisiens.



LOISIRS

Du 17 janvier au 25 février Exposition « La forêt » à la Médiathèque

Pour poursuivre le cycle « Arbres et forêts », la Médiathèque propose de découvrir une nouvelle exposition consacrée à la forêt et réalisée par le Conseil Général du Val d'Oise. On se rend compte que la forêt offre à l'homme de multiples ressources. Elle est aussi un habitat, un lieu mystérieux ou sacré, angoissant ou hostile. La chasse, la cueillette et des pratiques agricoles ont permis à l'homme de se nourrir. Elle fournit aussi le bois de feu et le bois pour l'industrie. Tout un univers à découvrir jusqu'au 25 février à la Médiathèque. . .

Entrée libre.

Samedi 28 janvier Conférence sur les reines de l'Égypte ancienne à la Médiathèque

« Les reines de l'Égypte ancienne : entre mythe et réalité » tel est le thème de la conférence donnée par Marine Yoyotte, égyptologue, samedi 28 janvier, à 15 h à la Médiathèque. En effet, certaines reines de l'Égypte ancienne ont frappé l'imaginaire collectif. Cléopâtre est certainement l'archétype par excellence de cette illusion, puisque c'est de l'Antiquité à nos jours qu'un véritable mythe s'est constitué autour d'elle. En partant de son exemple, on s'intéressera donc au statut des reines égyptiennes, qui peuvent être mères, épouses et filles de roi, ainsi qu'à leurs représentations et divers attributs. Les mariages diplomatiques du souverain avec des princesses étrangères et du « harem » royal sont présentés ce qui permettra d'aborder la question de la condition de la femme égyptienne.

Entrée libre

Mardi 3 janvier Thé dansant au Centre Cyrano

Une fois par mois, le mardi à partir de 14 h 30, accordéons, trompettes et guitares résonnent dans la vaste salle du Centre Cyrano transformée en dancing pour le thé dansant ! Chaque fois, un orchestre différent vous fait danser dans une ambiance conviviale. Des taxis boys invitent les dames à danser.

Le premier rendez-vous dansant de l'année est fixé au mardi 3 janvier, avec l'orchestre de Zinzin.

Prochaines dates à retenir :

Mardi 7 février : l'orchestre de Tony Di Vincenzo
Mardi 6 mars : l'orchestre de Régis Gibourdel
Mardi 3 avril : l'orchestre de Didier Couturier
Mardi 15 mai : l'orchestre d'Alexandra Paris
Mardi 5 juin : l'orchestre de Zinzin
N'hésitez plus, tous en piste au Centre Cyrano !

Plein tarif : 8,50 € - Tarif réduit : 8 €
Adhérent : 7 €

EMB

LES RENDEZ-VOUS JAZZIFIQUE, C'EST REPARTI !

Pour sa troisième édition, Jazzifique, donne une nouvelle fois rendez-vous, de janvier à mars, aux amoureux du jazz et du groove ! Au programme : des concerts d'artistes prestigieux et des groupes à découvrir absolument.

• Samedi 14 janvier à 20 h 30 : Imany + Maïa Vidal (Soul pop)



© Barron Calborne

En Swahili, Imany signifie l'espoir, la foi... Pas étonnant donc que son impressionnante voix rauque teintée de soul et de blues lui ait permis de croiser la route du producteur d'Ayo...

La jeune Maïa Vidal nous enchante de sa pop romantique et fraîche. Multi-instrumentiste, ses chansons pourraient être un délicieux mélange entre celles de Yann Tiersen et de Beirut.

Tarifs : 15 € / 18 € / 20 €.

• Vendredi 20 janvier à 20 h 30 : Slow Joe & The Ginger Accident + The Babtoo (Blues rock)



© Hervé All

Slow Joe, c'est la rencontre improbable entre un jeune musicien lyonnais et un indien crooner de 68 ans sur une île au large de Goa. Magique ! Nous voici revenus dans l'univers rock sixties et rhythm'n'blues quand Elvis était encore des nôtres...

Tarifs : 5 € / Gratuit pour les étudiants et les demandeurs d'emploi.

• Samedi 4 février à 20 h 30 : Robin Mc Kelle & The Flytones + Ornette (jazz soul) Tarifs : 12 € / 16 € / 18 €.



© Benoît Courri

• Jeudi 29 mars à 20 h 30 : Magic Malik (jazz - concert assis) Tarifs : 8 € / 12 € / 14 €.



DR

PENSEZ À RÉSERVER !

• 1995 + Nocifs Sound System
vendredi 10 février à 20 h 30 - Hip hop -
Tarifs : 12 € / 15 € / 17 €.

• The Subs + La Femme
vendredi 17 février à 20 h 30 - Électro rock
- Tarifs : 8 € / 12 € / 14 €.

• Les Fatals Picards
vendredi 9 mars à 20 h 30 - chanson
festive - Tarifs : 15 € / 18 € / 20 €.

• Revolver + John Grape
vendredi 16 mars à 20 h 30 - Pop folk -
Tarifs : 12 € / 15 € / 17 €.

• R. Wan + Barcella
vendredi 23 mars à 20 h 30 - Chanson hip-
hop - Tarifs : 8 € / 12 € / 14 €.

• I'm from Barcelona
vendredi 30 mars à 20 h 30 - Pop folle -
Tarifs : 5 € / 10 € / 12 €.

• Miossec + Joseph d'Anvers
jeudi 5 avril à 20 h 30 - Chanson -
Tarifs : 17 € / 21 € / 23 €.

EMB : 01 39 80 01 39
www.emb-sannois.org

Billetterie ouverte mercredi, jeudi,
vendredi et jours de concert
de 14 h 30 à 19 h.

LA SAISON 2012 DU CENTRE CYRANO

Pièces de théâtre et one woman show sont à l'honneur de la saison 2012 au Centre Cyrano. Pensez à réserver vos spectacles avant qu'il ne soit trop tard :

→ **Vendredi 10 février à 20 h 30 : Théâtre**
Ma belle-mère et moi de Bruno Druart - Tarifs : 20 € / 18 € / 16 €.

→ **Samedi 17 mars à 20 h 30 : Théâtre**
Le nouveau testament de Sacha Guitry - Tarifs : 22 € / 20 € / 15 €.

→ **Vendredi 13 avril à 20 h 30 : One woman show**
La folle part en cure de Liane Foly - Tarifs : 22 € / 20 € / 18 €.

→ **Vendredi 4 mai à 20 h 30 : Théâtre**
Le clan des héritiers de Saul O'Hara - Tarifs : 22 € / 20 € / 15 €.

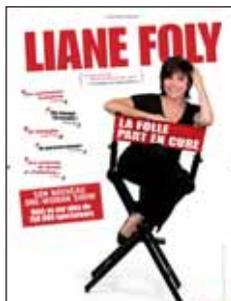
→ **Samedi 16 juin à 20 h 30 : One woman show**
J'ai l'impression que je vous plais... de Chantal Ladesou -
Tarifs : 22 € / 20 € / 18 €. ■



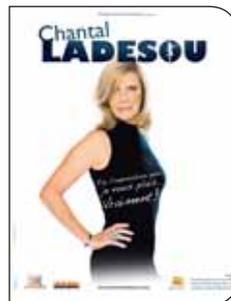
Ma belle-mère et moi



Le nouveau testament



Grâce de Capitani dans
Le clan des héritiers



Centre Cyrano - Réservation : Mardi, jeudi et dimanche de 9 h à 12 h 30 - Mercredi et vendredi de 14 h à 18 h

Renseignements : 01 39 81 81 56.

DU 28 JANVIER AU 18 MARS

EXPOSITION AU MUSÉE UTRILLO-VALADON

« LE RÉALISME POÉTIQUE » PAR NICOLE ROUSSEAU-GROLÉE

L'artiste sannoisienne, Nicole Rousseau-Grolée, lance le nouveau cycle d'expositions intitulé « Signatures contemporaines » avec une exposition intitulée « Réalisme poétique ». À ses côtés, la sculptrice Danièle Dekeyser, présentera des sculptures de chats, animal favori de Nicole Rousseau-Grolée.



Galop sur la plage (81 x 65)



La terrasse (130 x 97)

Nicole Rousseau-Grolée est née à Paris dans une famille d'artistes, architectes et décorateurs. Après des études à l'École des Arts Appliqués, elle est reçue première au concours d'entrée de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris où elle étudie la peinture dans l'atelier Chapelain-Midy et la gravure dans l'atelier Cami. Elle expose au Salon d'Automne, au Salon des Artistes Français (Médaille d'Argent en 1982), au Salon de la Peinture à l'Eau, au Salon Comparaison. Elle est lauréate de la Fondation de France. Depuis 1980, elle expose en France et à l'étranger (Nolan-Rankin Galleries à Houston - États-Unis). Elle a réalisé des lithographies en France, en Allemagne et aux États-Unis.

Sociétaire du Salon des Artistes Français et du Salon d'Automne, **Danièle Dekeyser** a été l'invitée d'honneur d'une quarantaine de salons de villes françaises. Ses œuvres ont été récompensées par plus de quatre-vingts prix et médailles dont la médaille du Président de la République, la médaille d'Argent de la Ville de Paris, le grand prix Andrei-Graec de la Fondation Taylor, la médaille d'or du Salon des Artistes Français, la médaille d'or du salon Violet... ■

Musée Utrillo-Valadon – Place du Général Lederc.
Du mercredi au dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Entrée : 1 €



Chat couché



Chat jouant



Musée Utrillo-Valadon : une nouvelle programmation pour 2012

Nicole Fleurier, Conseillère déléguée à la Culture nous présente la nouvelle programmation du Musée Utrillo-Valadon.

Quel est le nouvel axe de la programmation 2012 ?

Le nouveau cycle d'expositions se veut orienté vers les artistes et créateurs locaux, tourné aussi vers un nouveau public, la jeunesse, par le choix de certaines expositions comme la science-fiction.

Y aura-t-il des cycles d'expositions ?

Oui, il y en aura plusieurs qui regrouperont différentes expositions comme le cycle « Signatures contemporaines » auquel appartient l'exposition de Nicole Rousseau-Grolée, mais aussi le cycle « Regard sur la ville », « Signatures du 7^e Art », « Le Noble Art » qui présentera des tableaux relatifs à la boîte sortie du Musée de la Boîte ou « L'univers de la Science-fiction ».

Les écoles seront-elles encore associées aux expositions ?

Bien sûr ! Il est primordial de faire connaître les expositions aux plus jeunes et leur faire entrevoir différents aspects de l'art. Aussi, un travail de collaboration est entrepris avec l'Éducation Nationale afin que les professeurs des écoles puissent travailler avec leurs élèves sur les expositions mais aussi venir au Musée voir l'exposition et éventuellement rencontrer l'artiste ou collaborer à des opérations « hors les murs » qui permettront de présenter un élément de l'exposition, par l'artiste si possible, directement dans les établissements scolaires.

HOMMAGE AUX COMMISSAIRES D'EXPOSITION

Après deux années d'existence, le cycle « Signatures Prestigieuses au Musée » s'interrompt pour laisser place à un nouveau cycle d'expositions.

La Ville de Sannois tient à remercier les deux commissaires d'exposition, Andrée de Frémont et Dan Robert, pour leur collaboration et leur excellent travail. Ces deux artistes sannoisiens ont mis leurs compétences au service de la Ville pour permettre au Musée Utrillo-Valadon de présenter des artistes de renom au travers d'œuvres prestigieuses.

MLA

→ Du 4 janvier au 18 février EXPOSITION DE PEINTURE D'ALESSIO MARINELLI



Alessio Marinelli est un artiste peintre d'origine italienne dont nous vous avons fait le portrait en octobre 2010 dans un dossier consacré aux jeunes talents sannoisiens. Nous le retrouvons maintenant à la MLA où il exposera du 4 janvier au 18 février.

Grâce à sa créativité et à son originalité, il s'impose dans le monde de l'art contemporain. C'est entre fantaisie et noirceur, singularité et universalité, naïveté et indépendance qu'Alessio Marinelli, artiste peintre intuitif et inventif, cultive son intérêt pour l'art moderne et séduit un grand nombre d'amateurs d'art contemporain. Découvrez, à la Maison des Loisirs et des Arts, une galerie d'art contemporain d'un style nouveau, remplie de peintures au caractère et à la sensibilité variant au gré du peintre.

MLA - Exposition ouverte du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Entrée libre.

→ 16 et 17 décembre ENCADREMENT ET CALLIGRAPHIE

Vendredi 13 janvier

Atelier encadrement avec Sylvie Canciani.

- de 9 h à 12 h : débutants.
- de 14 h à 17 h : confirmés.

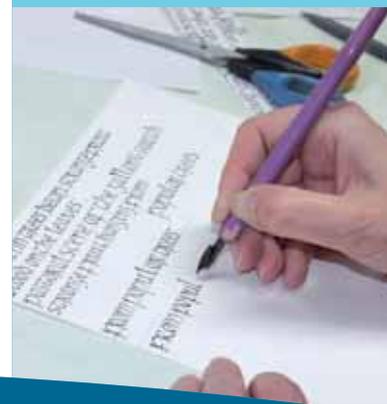
Samedi 14 janvier de 14 h 30 à 17 h 30

Atelier de calligraphie avec Stéphanie Devaux.

Tarifs pour ces deux ateliers :

Sannoisien : 10 €.

Non Sannoisien : 12 €.



LOISIRS

Dimanche 29 janvier
21^e Expo-bourse toutes
collections

Le groupe Philatélique et Multi Collections de Sannois organise sa 21^e Expo-bourse toutes collections, dimanche 29 janvier au Centre Cyrano.

Timbres, cartes postales, monnaies, parfums, fèves, disques vinyles, capsules de champagne, voitures miniatures, vieux journaux et affiches feront le bonheur des collectionneurs. Ils y trouveront certainement l'objet rare. C'est aussi une visite agréable pour les novices qui permet de découvrir des collections en tous genres !

Dimanche 29 janvier de 9 h 30 à 18 h - Centre Cyrano - Entrée libre - Renseignements : 01 34 11 31 26.

Mardis Associations
Danse au Centre Cyrano

Les « Mardis de Cyrano » permettent à des associations de se faire connaître en présentant leurs réalisations.

La Compagnie Gribouille ouvre l'année 2012 en présentant un spectacle de danse au cours d'une rencontre inter-clubs, mardi 24 janvier à 20 h 30.

Pour la saison, quatre autres dates sont à retenir :

- Mardi 10 avril à 20 h 30 : Chant avec « Gospel chœurs à cœur ».
- Mardi 29 mai à 20 h 30 : Cirque avec « Un Rêve de Gosses ».
- Mardi 19 juin à 20 h 30 : Comédie musicale avec l'Association des Arts et du Spectacle Musical (A.A.S.M.).
- Mardi 26 juin à 20 h 30 : Théâtre avec « Le Théâtre d'Après ».

Renseignements : Centre Cyrano : 01 39 81 81 56.

2012
LES RENDEZ-VOUS DES CLUBS SPORTIFS

L'équipe de l'ACSSG

L'Entente Sannois Saint-Gratien Football

Venez encourager et applaudir l'équipe de l'Entente :

CFA 2 : samedi 28 janvier contre Gravelines à 18 h au stade Michel Hidalgo (Saint-Gratien).

DH : dimanche 22 janvier contre Saint-Ouen-l'Aumône à 15 h au stade Michel Hidalgo (Saint-Gratien).

U17 Nationaux :



Entente Sannois / Saint-Gratien

• **Dimanche 15 janvier** contre Taissy à 15 h au stade Auguste Delaune (Sannois).

• **Dimanche 29 janvier** contre Metz à 15 h au stade Auguste Delaune (Sannois).

Le Dojo Sannoisien (Judo)

En 2012, l'association participera à 20 compétitions officielles, à 10 compétitions labellisées et à une quinzaine de compétitions d'amicales.

Le tournoi annuel se déroulera les 28 et 29 janvier au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier. Depuis deux ans, au cours de ce tournoi, le Dojo Sannoisien accueille 48 clubs avec 1 500 judokas. Un beau spectacle !

L'Olympique Sannois Saint-Gratien Basket

• **Seniors filles en N2 :** match contre CS Gravenchonnois **samedi 14 janvier** à 20 h au SIVOM à Saint-Gratien.

• **Seniors filles en région :** match contre Saclay **dimanche 21 janvier** à 17 h 30 au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier.

• **Seniors masculins :** match contre Fosses Marly **samedi 7 janvier** à 20 h 30 au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier et contre Auvers **samedi 21 janvier** à 20 h 30 au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier.

• **Juniors en région :** match contre Paris Levallois **dimanche 15 janvier** à 11 h au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier.

Le Pétéca Club de Sannois

Le Championnat de France de Pétéca aura lieu les **26 et 27 mai** au gymnase Voltaire.

L'Athlétic Club Saint-Gratien - Sannois

L'ACSSG est une section de l'EFCVO « Entente Franconville Césame Val d'Oise ». Ne manquez pas les compétitions d'athlétisme où l'ACSSG prend part à l'organisation :

• **Dimanche 15 janvier :** championnat de cross du Val d'Oise de l'éveil athlétique aux vétérans de 11 h à 16 h à Andilly.

• **Samedi 31 mars :** Heptamome au stade Michel Hidalgo à Saint-Gratien.

• **Dimanche 1^{er} avril :** la ronde d'Enghien.

• **Vendredi 27 avril :** meeting de l'ACSSG sur le stade Michel Hidalgo à Saint-Gratien.

• **Samedi 5 et dimanche 6 mai :** premier de l'inter-club (National 1 et Élite) : l'EFCVO défendra ses titres de champions de France

Les Gems Cheerleaders



Les Gems Cheerleaders

Cette association récemment créée, propose des animations et travaille, cette année, en collaboration avec l'Olympique Sannois Saint-Gratien de Basket-ball où elle est présente à toutes les rencontres féminines. Mélange d'acrobaties à des mètres de haut, de figures de souplesse et de tumbling, ce nouveau sport fait de plus en plus d'adeptes.

Après une équipe Senior qui voit son niveau en perpétuelle progression, le nouveau défi des Gems a été la création de deux nouvelles sections : une section « Youth » où les 6-11 ans peuvent découvrir la danse, la gym et les portés et une section « Junior » où les 11-14 ans peuvent découvrir le Cheerleading de haut niveau. Venez les rejoindre en 2012 ! ■

Renseignements

gemssannois@yahoo.com / 06 74 07 38 24
et page Facebook : cheerleading gems

DÉVELOPPEMENT DURABLE

COLLECTE DES SAPINS USAGÉS DU 2 AU 11 JANVIER 2012



Les fêtes de fin d'année viennent de se terminer; il est temps de ranger les décorations de Noël; mais que faire de son sapin défraîchi?

Il est possible de "jeter utile" et de valoriser le bois et les branches

qui seront réutilisés pour les espaces verts de Sannois. Une fois broyés et transformés en copeaux de bois, ils protégeront efficacement les parterres et les massifs fleuris de la ville contre les mauvaises herbes et certains parasites.

Différents points de collecte seront mis en place du lundi 2 janvier au mercredi 11 janvier 2012:

→ **Quartier Centre-Ville / Bel Air:** devant le n° 25 rue de la Pointe-Robert.

→ **Quartiers Centre-Ville / Bel Air et Voltaire:** à l'arrière du square Jean Mermoz (accès à l'angle de l'avenue Mauvoisin et de la rue Jean Mermoz).



→ **Quartier du Moulin:** devant l'école maternelle Émile Roux, rue Romain Rolland et sur le parking au pied de la vigne, rue du Puits Gohier.

→ **Quartiers Gare et Pasteur:** sur le parking de la rue du sergent Guignot, le long de la voie ferrée.

→ **Quartiers Gare et Centre-Ville / Bel Air (côté Carrefour):** sur le parking du cimetière, rue de la Horionne.

→ **Quartier Loges / Gambetta:** sur le parking place du Poirier-Baron.

→ **Quartier Les Carreaux / Gaston Ramon:** à l'angle de l'avenue de Lattre de Tassigny et de la rue des Vignerons.

Alors, agissez en éco-citoyen en donnant une seconde vie à vos sapins! ■

TROIS RUCHES PRÈS DU MOULIN

Après les ruches de l'Hôtel de Ville, voici les ruches du Moulin! Peut-être les avez-vous remarquées en vous promenant sur la colline: trois ruches ont été installées au cours de l'été sur un terrain communal situé près du Moulin. Exploitées par Sylvestre Humeau, apiculteur sannoisien, et son fils, ces trois ruches contiennent chacune un essaim d'environ 20 000 abeilles.

Afin que le voisinage vive en parfaite harmonie avec ces nouvelles pensionnaires, l'apiculteur a choisi une race d'abeilles qui s'habituent très bien au milieu urbain, la Buckfast, une race d'abeilles douces et non agressives.

Après les traitements habituels, les essaims sont maintenant prêts pour passer correctement l'hiver. Les trois reines n'ont arrêté de pondre que courant novembre car la température était alors encore douce. La ponte



devrait recommencer début février et une première récolte est envisagée pour fin mai, début juin selon le temps.

Sachez d'ores et déjà que le miel de nos butineuses du Moulin n'aura pas le même goût que celui de

leurs consœurs de l'Hôtel de Ville. En effet, les fleurs environnantes sont différentes donc les saveurs ne seront pas identiques. La variété de fleurs en ville nous assure d'avoir un miel de qualité et d'une grande richesse gustative. À déguster prochainement... ■

LOISIRS

Dimanche 8 janvier
Visitez le Moulin



En ce début d'année, le Moulin sera ouvert dimanche 8 janvier, de 14 h à 18 h (dernière visite à 17 h 30); ce sera l'occasion de découvrir librement ses rouages et son fonctionnement.

Plein tarif : 3 € / Tarif réduit : 2,50 € / Sannoisiens : 2 € / - de 26 ans : gratuit.
Renseignements : service Culturel : 01 39 98 21 44.



Deux prix pour le miel de l'Hôtel de Ville



Le miel de printemps présenté, en novembre, par notre apiculteur, Sylvestre Humeau, au Concours des Miels et Pains d'épices organisé par l'ADAIF (Association pour le Développement de l'Apiculture en Île-de-France) a remporté la Médaille d'Argent. Récolté fin juin sur la terrasse de l'Hôtel de Ville, le miel s'est distingué pour ses arômes floraux particulièrement marqués. Il compte, en effet 21 pollens de fleurs différentes notamment du châtaignier, de l'érable mais aussi de l'acacia, du forsythia, du magnolia, du houx, du pin, du genêt... Le miel d'été récolté mi-juillet a, quant à lui, remporté la Médaille de Bronze à ce même concours. Composé principalement de pollen de châtaignier, il compte 10 pollens de fleurs différentes.

Du lundi 2 janvier au mercredi 11 janvier

Collecte des sapins usagés
Retrouvez les points de collecte en page 13 et sur www.ville-sannois.fr

Du mardi 3 janvier au vendredi 30 mars

8 h 30-12 h et 13 h 30-18 h
tous les jours
sauf le jeudi 8 h 30-12 h et 15 h-18 h /
Pendant les périodes d'inscription,
le samedi 8 h 30-12 h
Inscriptions scolaires pour la rentrée 2012
Service Scolaire – Hôtel de Ville –
01 39 98 20 70

Mardi 3 janvier
14 h 30



Thé dansant avec l'orchestre de Zinzin
Centre Cyrano -
Tarifs : 7 € / 8 € / 8,50 €

20 h 45
Réunion du conseil de quartier Loges/Gambetta
Self école Gambetta

Du mercredi 4 janvier au samedi 18 février

10 h-12 h et 14 h-19 h du lundi au vendredi / 10 h-12 h et 14 h-18 h le samedi
Exposition de peinture d'Alessio Marinelli
Maison des Loisirs et des Arts – Entrée libre

Mercredi 4 janvier
15 h et 20 h 30

Cinéma : Intouchables
Centre Cyrano -
Tarifs : 4 € / 5 €

Jeudi 5 janvier
20 h 30

Réunion du conseil de quartier Centre-Ville / Bel Air
Hôtel de Ville

Vendredi 6 janvier
20 h 45

Réunion du conseil de quartier Voltaire
Hôtel de Ville

Samedi 7 janvier
14 h-18 h 30

Volley-ball : match
Gymnase Voltaire

15 h
Galette dans les quartiers
Centre-Ville / Bel Air : Restaurant scolaire de l'école Jules Ferry
Pasteur : self de l'école Pasteur
Moulin : restaurant scolaire de l'école Émile Roux

20 h 30-23 h
Basket-ball (senior-masculin) : match Sannois contre Fosse Marly Louvres
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

Dimanche 8 janvier

14 h-18 h (dernière visite à 17 h 30)
Visite libre du Moulin
Rue des Moulins - Plein tarif : 3 € /
Tarif réduit : 2,50 € / Sannoisiens :
2 € / - de 26 ans : gratuit
Renseignements : 01 39 98 21 44

Mardi 10 janvier
9 h-12 h

Inscriptions au séjour de 8 nuits - 7 nuits à l'Île de Ré du 22 au 29 septembre 2012
Centre d'Action Sociale - Tarifs :
560 € (une réduction de 180 € pour les personnes non imposables)
Renseignements : 01 39 98 35 00

20 h 30
Réunion du conseil de quartier du Moulin
École Émile Roux

Mercredi 11 janvier
20 h 30

Réunion du conseil de quartier Les Carreaux / Gaston Ramon
École Gaston Ramon

Jeudi 12 janvier
9 h-12 h

Inscriptions au séjour de 8 nuits - 7 nuits à l'Île de Ré du 22 au 29 septembre 2012
Centre d'Action Sociale - Tarifs :
560 € (une réduction de 180 € pour les personnes non imposables)
Renseignements : 01 39 98 35 00

20 h 30
Réunion du conseil de quartier Pasteur
Self école Pasteur

Vendredi 13 janvier
9 h-12 h (débutants) et 14 h - 17 h (confirmés)

Atelier d'encadrement avec Sylvie Canciani
Maison des Loisirs et des Arts - Tarifs :
Sannoisien : 10 € / Non Sannoisien : 12 €

16 h 30
Rendez-vous autour du livre
Médiathèque – Entrée libre

20 h 30
Concert hip hop : Orelsan / Lunik
EMB - Tarifs : 15 € / 18 € / 20 €

Samedi 14 janvier
14 h 30 - 17 h 30

Atelier de calligraphie avec Stéphanie Devaux
Maison des Loisirs et des Arts - Tarifs :
Sannoisien : 10 € / Non Sannoisien : 12 €



15 h
Galette dans les quartiers



Voltaire : restaurant scolaire de l'école Belle Étoile
Gare : restaurant scolaire de l'école Henri Dunant

18 h-minuit
Football américain (match senior) : Les Gaulois de Sannois contre les Pygargues de Troyes
Stade Auguste Delaune

20 h 30
Concert soul pop : Imany / Maia Vidal
EMB - Tarifs : 15 € / 18 € / 20 €



Dimanches 15 et 29 janvier
14 h-16 h

Futsal : match senior régional
Gymnase Voltaire

Dimanche 15 janvier
20 h 30

Spectacle de l'Écho du Moulin : chants (chœurs)
Centre Cyrano – Renseignements :
06 75 55 68 33

Du mardi 17 janvier au samedi 25 février

mardi et vendredi : 9 h-12 h et 15 h-18 h
mercredi : 9 h-12 h et 13 h 30-18 h
samedi : 9 h-12 h 30 et 14 h-18 h
Exposition « La forêt » réalisée par le Conseil Général du Val d'Oise
Médiathèque André Cancelier –
Entrée libre

Mercredi 18 janvier
10 h 30-11 h 30 (3-6ans)
et 15 h-16 h 30 (6 ans et plus)

Raconte-moi le mercredi
Médiathèque André Cancelier –
Entrée libre

14 h
Ciné-jeunes : Le Chat Potté
Centre Cyrano -
Tarifs : 4 € / 5 €

16 h et 20 h 30
Cinéma : Twilight chapitre 4 – Révélation 1^{re} partie
Centre Cyrano - Tarifs : 4 € / 5 €

20 h 45
Réunion du conseil de quartier Gare
Hôtel de Ville

Vendredi 20 janvier
9 h-17 h

Démonstration de produits par la société « Bien-être » avec repas et loto
Accueil Sannoisien -15, rue Damiette
- Tarif : 10 € - Réservation jusqu'au
17 janvier : 01 34 10 69 72

20 h 30
Concert blues rock : Slow Joe & The Ginger Accident/ The Babtoo
EMB - Tarifs : 5 € / Gratuit pour les étudiants et demandeurs d'emploi



Samedi 21 janvier
15 h

Galette dans les quartiers
Loges / Gambetta : restaurant scolaire de l'école Gambetta
Les Carreaux / Gaston Ramon : restaurant scolaire de l'école Gaston Ramon

15 h
Atelier « Parlons psy » : « Pourquoi le rêve est-il la voie royale qui mène vers l'inconscient ? »

Médiathèque André Cancelier – Entrée libre

18 h-minuit
Football américain (match junior) : Les Gaulois de Sannois contre les Spartiates d'Amiens

Stade Auguste Delaune
19 h 30-23 h
Basket-ball (senior-masculin) : match Sannois contre Auvers Sur Oise
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

Mardi 24 janvier
20 h 30

Mardi association : spectacle de danse de la Compagnie Gribouille
Centre Cyrano



Mercredi 25 janvier
10 h 30

Comptines et formulettes – pour les enfants accompagnés de leurs parents
Médiathèque André Cancelier –
Entrée libre

15 h et 20 h 30
Cinéma : Mission Impossible – Protocole fantôme
Centre Cyrano - Tarifs : 4 € / 5 €

Vendredi 27 janvier
20 h 30

Concert chanson : Daniel Darc / Greenshape
EMB - Tarifs : 12 € / 15 € / 17 €



Du samedi 28 janvier au dimanche 18 mars

10 h-12 h et 14 h-18 h du mercredi au dimanche
« Signatures contemporaines au Musée » : exposition « Le réalisme poétique » par Nicole Rousseau-Grolée et sculptures de chats par Danièle Dekeyser
Musée Utrillo-Valadon - Entrée : 1 €



Samedi 28 et dimanche 29 janvier
13 h 30-20 h le samedi / 8 h 30-20 h le dimanche

Tournoi inter-clubs de judo du Dojo sannoisien
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

Samedi 28 janvier
15 h

Conférence sur les reines de l'Égypte ancienne
Médiathèque André Cancelier –
Entrée libre

18 h
Football : L'Entente Sannois Saint-Gratien équipe de CFA2 reçoit Gravelines
Stade Michel Hidalgo

18 h-minuit
Football américain (match senior) : Les Gaulois de Sannois contre les Chevaliers d'Orléans

Stade Auguste Delaune
Dimanche 29 janvier
9 h 30-18 h
21^e Expo-bourse toutes collections
Centre Cyrano – Entrée libre –
Renseignements : 01 39 11 31 26



■ ANIMATIONS CULTURELLES
01 39 98 21 44 – culture@sannois.org

Centre Cyrano
01 39 81 81 56 – cyrano.sannois@wanadoo.fr
Musée Utrillo-Valadon
01 39 98 21 13 – musees.sannois@sannois.org
Musée de la Boîte
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
01 39 98 21 13 – musees.sannois@sannois.org
Médiathèque municipale
01 39 81 80 17 – mediatheque@sannois.org
Maison des Loisirs et des Arts
01 34 11 30 78 – mla.sannois@wanadoo.fr

École de Musique
01 34 11 30 80 – sannois.edm@wanadoo.fr
EMB
01 39 80 01 39 – com@emb.sannois.org –
www.emb-sannois.org

■ SERVICES SCOLAIRE / JEUNESSE
01 39 98 20 70
Service jeunesse
animation-jeunesse@sannois.org
Service scolaire
affaires.scolaires@sannois.org

■ MANIFESTATIONS SPORTIVES
01 39 98 20 85 – sports@sannois.org

■ POLITIQUE DES QUARTIERS
01 39 98 20 25 – politique.des.quartiers@sannois.org

■ SOLIDARITÉ
Centre d'Action Sociale (C.A.S.)
01 39 98 35 00 –
service.social@sannois.org

■ POUR TOUTE AUTRE INFORMATION
01 39 98 20 00

■ VOUS ORGANISEZ UNE MANIFESTATION ?
CONTACTEZ-NOUS
01 39 98 20 48 / 21 02

Retrouvez les adresses des équipements de la ville sur le site

www.ville-sannois.fr

SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2011

→ **Signature d'une convention entre le Préfet de Région et la Ville de Sannois** concernant les conditions et les modalités de mise en œuvre du système d'enregistrement national de la demande de logement social.

→ **Revalorisation des indemnités** d'occupation des logements communaux.

→ **Renouvellement de la convention de coopération entre le Pôle Emploi** situé à Saint-Gratien et la Ville de Sannois pour une durée d'un an.

→ **Signature d'une convention relative à la participation du Conseil Régional** pour la réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage comprenant 7 emplacements. La subvention accordée correspond à 15,75 % de la dépense subventionnable d'un montant prévu de 889 500 € soit un maximum de subvention de 140 000 €.

→ **Fixation des tarifs communaux** au 1^{er} janvier 2012 des différents équipements.

→ **Fixation de la rémunération des agents communaux** recrutés pour effectuer le recensement.

→ **Signature d'un avenant avec La Poste** relatif aux conditions de fonctionnement de l'antenne postale située dans le quartier Pasteur.

TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2 121-27-1 de la loi du 27 février 2002 du Code général des collectivités territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des conseillers municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos.

UNION POUR SANNOIS

2011 s'en est allée avec son cortège de joies et de peines. Place à 2012 !

Santé, Bonheur et Réalisation de vos Vœux les plus chers : voici ce que, sincèrement, je vous souhaite.

Cette Nouvelle Année sera malheureusement encore une année difficile car la crise est loin d'être terminée. Et si l'on profitait de ces périodes plus dures pour faire preuve d'encore plus de solidarité, plus de civisme et de respect de l'autre ?

La solidarité, nous en faisons preuve tous les jours et même encore davantage quand il s'agit de se mobiliser pour de grandes causes. Lors du dernier Téléthon, la somme atteinte dépasse celle de l'an dernier.

Le civisme et le respect de l'autre, valeurs qui vont souvent ensemble, sont par contre, un peu moins fréquentes et passent par la reconnaissance des autres.

J'aimerais donc remercier tous ceux qui travaillent pour le bien-être des habitants :

- Tous les services municipaux : leur travail n'est pas toujours reconnu et pourtant nous, élus, ne serions rien sans eux. Ils nous aident à œuvrer pour que nous nous sentions bien dans notre ville.
- Tous les bénévoles des associations culturelles, sportives (plus proches de moi de part mon poste au Conseil Général) ou autres qui se dévouent au quotidien.
- Et, bien sûr, tous les habitants qui s'impliquent dans la vie de leur commune.

C'est tous ensemble qu'il nous faut traverser cette période morose. Sannoisiennes, Sannoisiens cher(e) s à mon cœur, encore tous mes Meilleurs Vœux à tous.

Marie-Évelyne CHRISTIN

Maire-adjoint

Conseillère Générale

Présidente de la commission Sport-Jeunesse

AGIR POUR LES SANNOISIENS

Il y a quelques mois, notre Président commandait un audit sur le coût réel du nucléaire à la Cour des Comptes, reconnaissant que personne n'était en mesure d'y voir bien clair dans les comptes d'Areva et d'EDF. Dernièrement, il vient de prédire que fermer des centrales induirait "une augmentation du prix de l'énergie" et un "mouvement massif de délocalisation", qu'en sait-il ? La Cour des comptes ne rendra son rapport qu'en janvier.

La France n'échappera pas à la hausse du prix de l'énergie. La diversification de notre modèle énergétique s'impose pour s'éloigner de trop de dépendance envers les matières premières étrangères autant que pour dégager des perspectives plus saines pour la planète. Gouverner c'est le prévoir, ce n'est pas agiter des peurs pour la préservation d'intérêts à court terme autour d'une filière dont il faut penser la reconversion.

Plus récemment, le ministre de l'Agriculture a déclaré : "La proposition de taxe sur les transactions financières : c'est nous !" C'est en fait James Tobin, prix Nobel d'économie, qui a eu l'idée, le premier, avant que cela ne soit repris par l'association altermondialiste Attac puis par le Parti socialiste.

La ministre de l'Apprentissage a assuré que le mot "apprentissage" ne figurerait pas dans le projet PS. Il y est inscrit sept fois (pages 12, 21, 23, 24 et 35)

Un peu comme les résolutions du nouvel an : "En politique, on ne flétrit le mensonge d'hier que pour flatter celui d'aujourd'hui" notait le biologiste Jean Rostand.

Christophe DULOARD

Conseiller Municipal

Groupe Socialiste et apparentés

UNION À GAUCHE AVEC VOUS SANNOIS POUR TOUS

2012 – Année pour mettre en échec la droite...

Cette année va être marquée par les élections présidentielles et législatives.

La crise frappe davantage, les ravages du chômage, de la pauvreté s'étendent, la croissance s'effondre parce que les plans d'austérité s'accumulent ! Et le pouvoir utilise le chantage à la dette publique et le poison de la division pour justifier comme seule possible la dictature de fait des marchés financiers en France et dans toute l'Europe.

Rien de plus urgent que de convaincre et de rassembler le pays contre ces choix, de l'unir pour dire « stop » à la régression, reprendre nos vies en main.

Les Élus communistes et républicains ont l'ambition de mettre la gauche à la hauteur de la situation. Ce qui exige de se tourner vers les citoyennes et les citoyens, pour permettre une nouvelle majorité politique capable de sortir le pays de la crise.

Le pays a besoin d'une gauche qui ose s'attaquer aux privilégiés, ceux qui prônent l'austérité tout en se gavant avec les cadeaux fiscaux et les profits. Il est urgent de rétablir, au niveau de l'État comme au niveau des collectivités, la priorité aux droits humains.

Cette nouvelle année nous donne la possibilité de reprendre l'initiative sur nos vies.

C'est pourquoi, les Élus communistes et républicains vous appellent à la résistance et à construire une gauche qui mette en échec les mauvais coups du gouvernement et que la priorité soit l'Humain.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Josiane JEANTILS

Conseillère Municipale

Groupe Communiste

INFOS

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Assistante sociale
Permanences au Centre d'Action Sociale
26-28, avenue Damiette, tous les lundis matins
et un vendredi après-midi sur deux.
Prendre rendez-vous au 01 34 26 46 31/
01 34 26 46 32 / 01 34 26 46 33.

Accueil CAF
92, bd Héloïse à Argenteuil, lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
ou à Saint-Gratien, lundi de 13 h 30 à 16 h, à la
Maison des services publics, Centre commercial
"Les Raguenets".

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Centre d'Information et de Coordination de
l'Action Sociale (C.I.C.A.S.)
Contact : 0 820 20 07 01.

ASSOCIATIONS

Le statut, la composition du conseil
d'administration et tout changement (adresse,
conseil d'administration...) doit être signalé au :
Service des Relations Publiques :
01 39 98 21 01.
Ces informations sont nécessaires pour la bonne
gestion des dossiers.

COMMERCE

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous
vous installez à Sannois, faites-le nous savoir.
Contact :
Service Économie : 01 39 98 21 19.
Service Relations Publiques : 01 39 98 21 01.

LA MAIRIE RECRUTE

- Un technicien informatique « fonctionnelle »
titulaire d'un BTS ou DUT informatique pour
le Département Systèmes d'Information et
Téléphonie.
- Un agent technique polyvalent pour le
service des sports avec des horaires de travail
en soirée et le week-end.
- Un gardien de Police Municipale par voie de
mutation.
- Un maître-nageur titulaire du BEESAN.
- Un(e) bibliothécaire titulaire du DUT métiers
du livre ou par voie de mutation, pour actions
décentralisées.

Adresser CV avec photo et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire –
Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville / Place du Général Leclerc
BP 60088 – 95111 Sannois Cedex.



Sannois ville propre

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration
du cadre de vie, respectez les règles de tri pour chaque
déchet :

ORDURES MÉNAGÈRES (BAC MARRON)
Collecte le matin, à partir de 5 h 15 : sortir le
conteneur la veille de la collecte, à partir de
19 h (17 h pour les habitats collectifs). Il doit
être rentré dans l'heure qui suit la collecte,
au plus tard à 13 h.

EMBALLAGES ET PAPIER (BAC JAUNE)
Collecte le soir, à partir de 19 h 30 : sortir le
conteneur le soir, à partir de 19 h. Il doit être
rentré au plus tard avant 9 h, le lendemain
matin.

VERRE (BAC VERT)
Collecte le matin, à partir de 7 h : sortir le
conteneur, avec le bac jaune, la veille au soir
et le rentrer le lendemain, dans l'heure qui
suit la collecte, au plus tard à 13 h.

JOUR DE RAMASSAGE
Il varie en fonction du type d'habitation,
pavillonnaire ou collectif. Le calendrier,
distribué à chaque habitant, est disponible
en Mairie et peut être demandé au Syndicat
Émeraude.

En cas d'infraction, une verbalisation peut être
effectuée sur la base du non-respect
de l'arrêté municipal réglementant les heures
de sortie et de rentrée des bacs roulants pour
ordures ménagères (amende de 11 € à 35 €).

OBJETS ENCOMBRANTS
Les objets encombrants ne comprennent pas
les gravats, les blocs de béton, les déchets
de végétaux, les toxiques qui sont à déposer
à l'éco-site. Ils doivent être sortis la veille
du jour de ramassage à partir de 19 h.

Prochains jours de ramassage
Secteur 1 : 5 janvier - Secteur 2 : 12 janvier -
Secteur 3 : 19 janvier - Secteur 4 : 26 janvier.

PRODUITS TOXIQUES
Peintures, solvants, huiles, batteries, produits
de nettoyage, produits phytosanitaires... :
à déposer à l'éco-site du Plessis-Bouchard.

ÉCRANS DE TÉLÉVISION
Depuis le 1^{er} mars 2010, ils doivent être
déposés dans une filière appropriée.
La reprise "1 pour 1" est à privilégier :
lors de l'achat d'un appareil neuf,
le distributeur a l'obligation de reprendre
l'appareil usagé. L'apport à l'éco-site :
l'écran sera repris pour être recyclé.

CLICHÉS DE RADIO
à déposer auprès du Centre Médico-Social
46, bd Charles de Gaulle – 01 39 81 23 99.

Éco-site du Plessis-Bouchard • 12, rue Marcel Dassault • Parc d'activités des Colonnes •
01 34 11 92 92 • Ouvert de 10 h à 18 h sans interruption les lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche
et de 14 h à 18 h les mardi et jeudi (horaires d'hiver jusqu'au 31 mars) • Se munir d'une pièce d'identité
et d'un justificatif de domicile.

Renseignements : Syndicat Émeraude : 01 34 11 92 92 / syndicat.emeraude@wanadoo.fr

SERVICES DE GARDE

MÉDECINS

Le système de permanence des soins dans le département du Val d'Oise a été modifié. Au cours des
nuits (de 20 h à 8 h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un **médecin
d'urgence** doivent composer le 15. Elles seront en contact avec un médecin régulateur libéral qui leur
donnera des informations sur le moyen le plus adapté pour résoudre la situation médicale urgente. Ce
système est contrôlé par l'association des médecins libéraux pour la Permanence des Soins qui dépend
directement du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val d'Oise.

SOS Médecins 01 30 40 12 12

Le cabinet de votre médecin est fermé ? Vous trouverez une **permanence à la Maison
Médicale de garde d'Argenteuil** (01 34 23 17 87/17 88), dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy
(69, rue du Lieutenant-colonel Prud'hon - 01 34 23 24 25), tous les soirs de 20 h à minuit, le samedi de
16 h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10 h à 14 h et de 16 h à minuit.

PHARMACIES DE GARDE DU LUNDI MATIN

2 JANVIER
LASJUNIES • Centre commercial •
1, rue de la Horionne • Tél. : 01 34 11 35 06

9 JANVIER
BOULBET • 86, boulevard Charles-de-Gaulle •
Tél. : 01 39 81 20 53

16 JANVIER
MASSON • 23, boulevard Charles de Gaulle •
Tél. : 01 39 81 20 43

23 JANVIER
LANDEAUD • pharmacie de l'Eglise •
5, rue du 8 mai 1945 - Tél. : 01 39 80 70 03

30 JANVIER
KITIHOON • 2, boulevard Gambetta •
Tél. : 01 39 81 28 00

Les pharmacies sont ouvertes
le lundi après-midi. En dehors
des heures d'ouverture en semaine,
les dimanches et jours fériés, appeler
le 17 et demander la pharmacie
de garde du secteur de Sannois.



À L'HÔTEL DE VILLE...

PERMANENCE DU MAIRE

Yanick Paternotte, Maire de Sannois
- Député du Val d'Oise - Président de
l'Union des Maires du Val d'Oise - vous
reçoit, avec les adjoints, **le lundi de 18 h
à 19 h, sans rendez-vous** à l'Hôtel de
Ville (4^e étage). **Pas de permanence le
lundi 2 janvier.**
M. le Maire vous donne également
**rendez-vous au marché le premier
dimanche de chaque mois, avec les
élus de la Municipalité.**



CONSEIL MUNICIPAL

**Jeudi 19 janvier à 21 h, Hôtel
de Ville - Salle du Conseil Municipal**
Une synthèse du compte-rendu du
précédent conseil est affichée sur les
panneaux administratifs à l'extérieur de
l'Hôtel de Ville dans les 8 jours suivant la
séance. Le compte-rendu intégral figure
sur le site Internet de la ville :
www.ville-sannois.fr

Un Mémo Tri pour jeter utile...

"Où jeter quoi ?" :
un Mémo Tri
permet, grâce
à un onglet,
de visualiser
rapidement les consignes pour bien
trier les déchets. Vous pouvez vous
le procurer en Mairie.



SERVICES ADMINISTRATIFS

Aide aux démarches administratives
Permanences au Centre d'Action Sociale -
26-28, avenue Damiette - de 14 h à 17 h 30
sur rendez-vous uniquement
01 39 98 35 00.

PERMANENCES JURIDIQUES

Les juristes de la Chambre Syndicale des
Propriétaires et Copropriétaires de Paris Ile-de-
France vous reçoivent sans rendez-vous tous
les jours de la semaine pour vous aider dans les
domaines juridique, technique et comptable
en copropriété, à Issy-les-Moulineaux :
21, rue Jean-Pierre Timbaud
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et
de 14 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h
Renseignements : 01 46 01 00 21
e-mail : cspcidf@wanadoo.fr/
site Internet : www.cspc.asso.fr